

Communiqué de presse

Zurich/Genève, le 4 octobre 2024

Les assurés suisses sont sensibles à la hausse des primes d'assurance maladie: en effet, près d'une personne sur deux envisage de changer d'assurance de base, sinon de l'adapter

Depuis trois années consécutives, les primes augmentent plus fortement que la moyenne. Parallèlement, les stocks de réserve d'un grand nombre d'assureurs-maladie s'épuisent de plus en plus, comme le montre la [dernière étude de Deloitte sur les caisses-maladie](#). La pression sur les coûts est donc toujours bien présente. Cette année encore, de nombreux consommateurs et consommatrices envisagent de changer d'assurance-maladie, sinon de l'adapter. Bien que les assureurs-maladie jouissent d'une manière générale d'un niveau de satisfaction très élevé, de plus en plus d'assurés plébiscitent une caisse unique – toutefois avec des attentes parfois irréalistes.

Les coûts de la santé en Suisse continuent d'augmenter, entraînant dans leur sillage une hausse des primes d'assurance. Entre 2019 et 2022, les caisses-maladie suisses sont parvenues à tempérer la hausse des primes en agissant contre l'augmentation des coûts par la réduction de leurs réserves financières. Mais leur solvabilité en a pâti : il y a trois ans, l'ensemble de la branche affichait encore un taux de solvabilité de 207%. Début 2024, ce taux n'était plus que de 121%, tandis que les limites de la marge de manœuvre des caisses-maladie semblent être atteintes. Il a même connu une chute vertigineuse pour s'établir en dessous de 100% chez certaines assurances. Or cela n'est pas sans conséquences : selon les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les assurances doivent prendre des mesures pour garantir leur stabilité financière.

Si l'on regarde dans le passé, on constate que les hausses de primes dans des proportions telles que celles des trois dernières années ne sont pas quelque chose de nouveau. Les années 2002 et 2010 avaient déjà enregistré des bonds de 8% par an ou plus. Déjà à cette époque, un lien était établi avec la faiblesse des réserves financières des caisses-maladie – l'une des principales raisons étant la pression politique des années précédentes pour réduire les réserves excédentaires. « Si l'on s'appuie sur les enseignements du passé, il faut s'attendre, à moyen terme, à un retour de la croissance des coûts à une moyenne à long terme de 3 à 4% », selon Marcel Thom, responsable de l'assurance-maladie chez Deloitte Suisse.

Sur fond de forte hausse des primes, le cabinet d'audit et de conseil Deloitte a réalisé un sondage représentatif entre août et septembre 2024, c'est-à-dire juste avant que les hausses à venir ne soient connues, et a interrogé les assurés, d'une part sur leurs vellétés de changement d'assurance, d'autre part sur leur satisfaction générale vis-à-vis des assurances-maladie. Il en ressort que 34% des sondés envisagent de changer de caisse-maladie et 20% d'adapter leur modèle d'assurance ou leur franchise en 2024.

Quel est le profil des personnes susceptibles de changer d'assurance ?

L'annonce, il y a quelques jours, d'une hausse des primes de 6% en moyenne pour l'année 2025 ne va faire qu'accentuer les vellétés de changement chez les assurés. Il ressort de l'enquête menée par Deloitte que plus de la moitié (51%) des assurés interrogés dont la franchise maximale est de 2500 francs sont prêtes à changer de caisse-maladie. Cette vellété de changement est également élevée (41%) chez les assurés avec un modèle d'assurance alternatif (p. ex. HMO/télé-médecine). Par ailleurs, les personnes interrogées en Suisse romande sont davantage disposées à changer d'assurance que celles de Suisse alémanique (38% contre 31%).

Dans le même temps, la grogne monte dans la population en réaction à la hausse des primes d'assurance-maladie : de plus en plus de personnes en Suisse voient dans la caisse unique une solution pour lutter contre la hausse des coûts de santé. Alors qu'au début de l'été, 65% des consommatrices et consommateurs se prononçaient en faveur d'une caisse unique, l'enquête actuelle montre qu'ils sont aujourd'hui 70% à la plébisciter.

Il se dégage de ces chiffres une contradiction manifeste: parallèlement, en effet, les trois quarts (75%) des personnes sondées se disent satisfaites, voire très satisfaites, de leur assureur-maladie, qu'il s'agisse de partisans (74%) ou d'opposants (78%) à la solution de caisse unique. Il faut y voir un indice montrant que la première chose que les consommatrices et consommateurs attendent de la caisse unique est une baisse des primes. Ces attentes semblent toutefois exagérées : en effet, selon l'OFSP, les coûts administratifs des assureurs-maladie ne représentent en moyenne que 5% du montant des primes. Même en étant très efficace, une caisse unique ne serait donc en mesure de réduire les

primes que de manière marginale, comme l'a déjà révélé l'[étude Assurance-maladie Suisse 2024 de Deloitte](#) de juin dernier.

Des hausses pouvant atteindre 9%

Pour la troisième fois consécutive, les primes de caisse-maladie augmenteront en 2025 plus fortement que la moyenne. Toutefois, bon nombre d'assurés subiront une hausse supérieure au chiffre de 6% communiqué officiellement. Après analyse de l'évolution des primes, Deloitte parvient à la conclusion que la hausse des primes mensuelles les plus avantageuses pour les adultes, par exemple, sera même en moyenne de 8,8%.

Les consommatrices et les consommateurs ont donc tout intérêt à comparer attentivement les primes des différentes caisses-maladie. Marcel Thom : « Beaucoup d'assurés n'exploitent toujours pas à ce jour le potentiel d'économies disponible mais pourraient tout à fait profiter financièrement d'un changement de caisse-maladie ou d'une adaptation de leur assurance. »

À propos de l'étude

L'étude «[Assurance-maladie en Suisse: situation des primes en 2025](#)» de Deloitte se fonde, outre sur une analyse détaillée des primes d'assurance-maladie, sur une enquête menée auprès de 1'047 personnes résidant en Suisse (72% en Suisse alémanique, 24% en Suisse romande et 4% au Tessin). Elle a été réalisée en collaboration avec un institut de sondage entre août et septembre 2024 afin d'identifier les attitudes des consommatrices et des consommateurs quant à leurs velléités de changement d'assurance-maladie et à leur satisfaction vis-à-vis de leurs assureurs-maladie.

Contact : [Melanie Loos](#)

Responsable Communication Externe

Tél. : +41 58 279 71 38

E-mail : mwiget@deloitte.ch

Contact : [Kevin Capellini](#)

Responsable Communication Externe

Tél. : +41 58 279 59 74

E-mail : kcapellini@deloitte.ch

[Deloitte Suisse](#)

Deloitte offre des services intégrés en Audit & Assurance, Consulting, Financial Advisory, Risk Advisory et Tax & Legal. Nous associons notre vision et nos capacités d'innovation dans de multiples disciplines à notre connaissance du monde des affaires et de l'industrie pour accompagner nos clients dans leur trajectoire vers l'excellence, partout dans le monde. Avec environ 2'700 collaborateurs répartis sur les sites de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich (siège), Deloitte propose ses services à des entreprises et à des institutions de toutes formes juridiques et de toutes tailles, opérant dans tous les secteurs d'activité.

Deloitte SA est une filiale de Deloitte North and South Europe (NSE), société affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL) qui emploie plus de 460'000 collaborateurs dans plus de 150 pays.

Lisez [d'autres communiqués de presse](#), contactez [les personnes de l'équipe communication](#) ou visitez le [site web de Deloitte Suisse](#).

Note à la rédaction

Dans le présent communiqué de presse, la désignation Deloitte fait référence aux filiales suisses de Deloitte NSE LLP, une société affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), une « UK private company limited by guarantee » (une société à responsabilité limitée de droit britannique). DTTL et son réseau de sociétés affiliées forment chacune une entité juridique indépendante et séparée. DTTL et Deloitte NSE LLP ne fournissent pas elles-mêmes de services aux clients. Pour une description de la structure juridique de DTTL et de ses sociétés affiliées, veuillez consulter le site www.deloitte.com/ch/about.

Deloitte SA est une société d'audit agréée et surveillée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) et par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les informations contenues dans ce communiqué de presse étaient correctes au moment de l'envoi.



© 2024 Deloitte SA

© 2024 Deloitte SA